

ORGANISATION DE L'ASSOCIATION

CREATION

Association Loi 1901

Nom: Les Amis du Patrimoine

RESSOURCES

- 1- Le montant des droits d'entrée et des cotisations
- 2- Les subventions de l'État, de la région, du département et de la commune
- 3- Toutes ressources autorisées par la loi.
- 4- Les membres du bureau pourront organiser des actions, permettant d'obtenir des ressources nécessaires à l'activité de l'association.

FONCTIONNEMENT

L'association est dirigée par :

- un conseil d'administration
- un bureau

Elle bénéficie du soutien de la Municipalité et notamment en ce qui concerne:

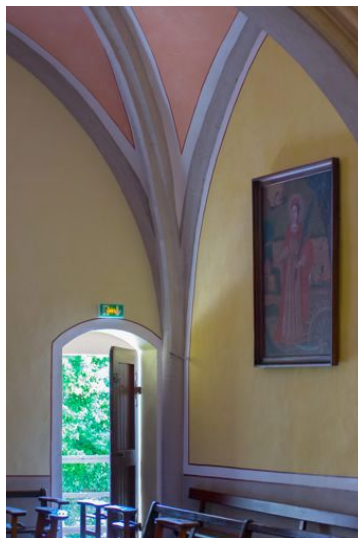
- L'utilisation de la Chapelle de Mianges
- Les travaux de la Chapelle
- Le livre à paraître

LA CHAPELLE DE MIANGES



La Chapelle Saint Clair est prêtée à l'association pour l'organisation de manifestations culturelles

Elle restera disponible pour les événements religieux



LES PROJETS

ACTIVITES CULTURELLES

Une commission est en charge de ces activités sous le couvert du conseil d'administration

Pourront être organisés :

- participation aux journées du Patrimoine
- concerts musicaux
- expositions peinture
- expositions photos
- Visites
- etc.

Les concerts, expositions, seront organisés avec des artistes locaux ou régionaux

Vous pouvez suggérer des artistes auprès des membres de l'association

PARUTION D'UN LIVRE SUR L'HISTOIRE DE CHAMAGNIEU-MIANGES

VISITES A CARACTERE CULTUREL

- Musées (Aviation à Corbas, Fondation Berliet au Montellier)
- Visites de villages (Saint Antoine, Pérouges, Crémieu à venir)
- Centrale du Bugey (à venir)
- Etc.

N'hésitez pas à nous envoyer des propositions